

# Circuit Régional 2025 de Saut d'Obstacles

## CAHIER DES CHARGES CONVENTIONNEL POUR LES ETAPES CIRCUIT REGIONAL CSO 2025

Toutes les questions ayant trait à l'organisation d'une étape du Circuit Régional de CSO Nouvelle Aquitaine doivent se référer aux Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques de CSO du règlement FFE, et au règlement du circuit concerné.

En acceptant ce cahier des charges l'organisateur s'engage à respecter les différentes prescriptions décrites ci-après.

### ARTICLE I : INFRASTRUCTURES

- Terrain de détente garantissant **l'intégrité physique** des chevaux avec un entretien du paddock durant toutes les épreuves.
- Pistes en sable (obligatoires) de bonne qualité.
- Parc d'obstacles de niveau national : fiches, poids et dimensions des barres, aspect, etc. **(cf. Règlement FFE)**.
- Boxes offrant toutes les conditions de confort et de sécurité : alimentation en eau, en électricité et des douches pour les chevaux.
- Parking stable et suffisant, parking camion différent du parking voitures
- Potentiel électrique suffisant
- Sanitaires, lavabos et douches (proportionnels à la dimension de la manifestation)
- Conditions de surveillance médicale respectant le règlement fédéral, la présence d'un médecin étant vivement souhaitée.

### ARTICLE II: OFFICIELS DE COMPETITION

Le chef de piste doit être au moins Candidat National Elite (cf. Règlement FFE, dispositions spécifiques CSO).

**Les hauteurs et barèmes** de chaque épreuve sont spécifiés dans le **règlement du Circuit Régional de CSO**.

**Le staff technique doit être licencié en Nouvelle Aquitaine**

# Circuit Régional 2025 de Saut d'Obstacles

## ARTICLE III : PROGRAMME des épreuves supports du circuit

Les épreuves ci-dessous doivent obligatoirement se dérouler sur 4 jours, incluant un week-end et de jour (**pas de nocturne**) : la dernière épreuve comptant pour le Circuit Régional du dernier jour doit être terminée avant 18h00

### ⊖ le jeudi : LIBRE

### ⊖ le vendredi :

- Epreuve Pro2 GP 130 barème temps différé (hors circuit)
- Prépa 130 au barème A sans chrono (support circuit des 7 ans)

### ⊖ le samedi :

- Epreuve Pro2 GP 135 barème temps différé (support circuit régional PRO 135 et junior)
- Epreuve Prépa 135 au barème A sans chrono (support circuit des 7 ans)
- Epreuve Amateur 3 GP 100 barème temps différé (support circuit régional AM)
- Epreuve Amateur 1 GP 120 barème temps différé (support circuit régional AM, Minimes et Major)
- Epreuve Amateur 2 GP 110 barème temps différé (support circuit régional AM et Major)

### ⊖ le dimanche :

- Epreuve Amateur Elite GP 125 barème au chrono avec barrage au chrono (support circuit régional AM et Cadet)
- Epreuve Pro 1 GP 140, épreuve en deux manches (support circuit régional PRO 140 et Jeunes cavaliers) (fin de l'épreuve avant 16h00)

L'organisateur peut ajouter d'autres épreuves mais afin de garder une homogénéité du programme de chaque étape il doit garder la trame des épreuves ci-dessus qui sont obligatoires.

Les épreuves servant de support au circuit doivent être prioritaires et se dérouler sur la piste principale

# Circuit Régional 2025 de Saut d'Obstacles

## ARTICLE IV ENGAGEMENTS

Le montant de l'engagement et la dotation de chaque épreuve du concours servant de support au Circuit Régional sont gérés par l'organisateur dans des limites spécifiées dans le règlement régional.

**ATTENTION : les engagements des épreuves comptant pour le circuit régional doivent être majorés de 2€, ces 2€ par engagement seront à reverser au CRENA.**

## ARTICLE V : DOTATION DES EPREUVES

### EPREUVES PREPARATOIRES :

Des épreuves préparatoires servant de support au circuit des 7 ans doivent être programmées après les GP 130 et 135 du vendredi ou du samedi, et seront courues après une reconnaissance commune, sur le même parcours.

### EPREUVES GP :

Epreuve	Engagement demandé ( dont 2€ à reverser au CRENA)	Dotation
préparatoire 130 GP	32€	400 € (minimum)
préparatoire 135 GP	37€	800€ (minimum)
Pro 1	122 €	7000 € (minimum)
Pro 2	92 €	4000 € (minimum)
Amateur Elite GP	57 €	1000 € (minimum)
Amateur 1 GP	42€	800 € (minimum)
Amateur 2 GP	27 €	400 € (minimum)
Amateur 3 GP	25 €	300 € (minimum)

# Circuit Régional 2025 de Saut d'Obstacles

## ARTICLE VI : AIDES DU CRENA

### Formation

Le CRE souhaite s'appuyer sur le Circuit Régional pour former des officiels de compétition, au niveau du paddock, de la piste, du jury. Cette formation sera exclusivement réservée aux officiels de compétition de la région Nouvelle Aquitaine, de niveau candidat national.

Les personnes intéressées par cette formation (1 max / cat) devront s'inscrire auprès du CRE dans les meilleurs délais.

Dans le but de faire la promotion de cette formation, il est souhaité que chaque organisateur adresse avant fin février le nom des officiels de compétition qu'il prévoit pour son étape au niveau du paddock, de la piste, du jury.

Le stagiaire doit être présent au minimum le samedi et le dimanche.

Les repas du stagiaire sont à la charge de l'organisateur, les frais de déplacement et d'hébergement restent à la charge du stagiaire

Le CRE - sous réserve de la réception des attestations de formation remplie par le formateur - participe à hauteur de :

- 100 € pour la formation d'1 stagiaire pour le jury
- 100 € pour la formation d'1 stagiaire commissaire au paddock
- 100 € pour la formation d'1 stagiaire chef de piste

**Attention : Le stagiaire doit apparaître sur le programme du concours pour que la prise en charge du CRENA puisse s'effectuer**

## ARTICLE VII : SPEAKER

Un speaker pris en charge à 50% par le CRENA officiera sur toutes les étapes selon un cahier des charges précis.

(restent à la charge de l'organisateur 50% de la prestation, les frais d'hébergement et de restauration du speaker)

Son rôle est indépendant du rôle de Président du Jury.

Rôle du speaker :

- Expliquer la volonté du CRE d'aider le circuit régional et à tendre vers un circuit d'excellence (texte communiqué par le CRE)
- Rappeler le classement provisoire des cavaliers avant l'étape,
- Annoncer : les étapes passées et suivantes, les classements du Circuit Régional
- Faire la reconnaissance des parcours
- Réaliser des interviews (cavaliers, partenaires...)
- Anthony Pougnet est le speaker officiel du circuit régional. (sauf cas de force majeure et sous réserve de l'accord de la commission de CSO)

# Circuit Régional 2025 de Saut d'Obstacles

## **ARTICLE VIII : PARTENARIAT, PROMOTION ET COMMUNICATION**

L'organisateur (en harmonie avec ses propres partenaires) se doit de réserver le meilleur accueil qui soit au(x) partenaire(s) du Circuit Régional.

L'organisateur met en place un espace de convivialité afin d'accueillir les partenaires des équipes, sponsors, propriétaires, officiels, et cavaliers participant aux épreuves du circuit régional.

De plus un emplacement sera mis à la disposition des sponsors du circuit qui le souhaitent pour y implanter leur stand

## **ARTICLE IX: ENGAGEMENTS DU CRE ET DE L'ORGANISATEUR**

Si ce cahier des charges n'est pas scrupuleusement respecté le CRE Nouvelle-Aquitaine se réserve le droit de ne pas accorder son aide financière et de ne pas renouveler son partenariat l'année suivante.

Pour rappel : selon le règlement FFE12 étapes ( dont la finale) au maximum seront organisées en Nouvelle -Aquitaine.



# Circuit Régional 2025 de Saut d'Obstacles

**CANDIDATURE POUR LES ETAPES CIRCUIT REGIONAL CSO 2025**  
à renvoyer par mail à [carole.raymondie@cre.ffe.com](mailto:carole.raymondie@cre.ffe.com) le 15 octobre dernier  
délai.

## **OFFICIELS DE COMPÉTITION**

**PRESIDENT DE JURY**.....

**CHEF DE PISTE**.....

**COMMISSAIRE AU Paddock**.....

**SPEAKER ANTHONY PUGNET**

### **Dates :**

**Chaque organisateur peut proposer plusieurs dates**

**Au choix une étape avec ou sans le circuit PRO 135 et 140**

**Priorité sera donnée aux étapes avec le circuit PRO 135 140**

**1 seule étape par saison et par organisateur**

**Pour la finale proposer une date au mois d'octobre**

Epreuves PRO 135 /140 oui  non

**Organisateur :** .....

**Contact Téléphonique :** .....

**Contact mail :** .....

**(N.B : seuls les terrains en sable pourront être retenus)**

Fait en deux exemplaires originaux, la convention comporte 6 pages.

A ....., le .....

**Parapher chaque page et faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »**

**Prénom Nom**

**Prénom Nom**

Président du CRE Nouvelle Aquitaine

Organisateur de l'étape

### **Contacts**

Chargée de mission : Carole RAYMONDIE

Mail : [carole.raymondie@cre.ffe.com](mailto:carole.raymondie@cre.ffe.com) Tél: 06 69 59 19 72